

**MAIRIE DE BRENNILIS  
LE BOURG  
29690 BRENNILIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

**L'an deux mille neuf, le 18 septembre à 18h30.**

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor GRUAT, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis  
Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jean Faillard,  
Marcel Gérardin, Anita Daniel, Cochenec Jérôme**

**Absents: Berc'hed TROADEC excusé, procuration à Alexis MANAC'H**

**Convocation: 05 Septembre 2009**

**Secrétaire de séance: Françoise Borgne**

\*\*\*\*\*

Objet : Délibération CCYE – PNRA

Le 25 juin 2009, le Conseil Communautaire de la communauté de communes du Yeun-Elez  
A décidé :

- .d'approuver le projet de charte du Parc Naturel régional d'Armorique ;
- .d'adhérer au Syndicat mixte du Parc Naturel régional d'Armorique ;
- .d'adopter les Statuts du Parc Naturel Régional d'Armorique.

Il appartient maintenant aux communes membres de se prononcer sur ces décisions.

Le Conseil municipal de Brennilis, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité  
D'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Yeun-Elez au Syndicat mixte  
Du Parc Naturel Régional d'Armorique.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT